

MeyDIA a écrit à M. Guiguet à propos de la situation des réfugiés

Courrier adressé à M. Guiguet, Maire de Meylan, pour lui faire part de notre « colère » face au manque de solidarité de notre commune. Meylan ne prend pas sa part dans l'accueil de réfugiés contrairement à beaucoup d'autres communes limitrophes, certaines étant bien moins « aisées » que Meylan.

Meylan, le 5 décembre 2016

Monsieur le Maire,

L'Europe est actuellement secouée par une crise humanitaire de grande ampleur. De nombreuses familles quittent leur pays pour fuir les persécutions religieuses, l'oppression politique et la guerre et cherchent refuge en Europe en dépit d'un voyage dangereux dont l'issue est incertaine.

L'accueil des réfugiés est du rôle de l'État au titre de sa compétence régaliennne pour la prise en charge des demandeurs d'asile. En France, le droit d'asile a une valeur constitutionnelle.

Mais face à l'importance du nombre de personnes entrant en Europe pour y demander asile, les collectivités publiques et notamment les communes peuvent s'inscrire dans une acte de solidarité républicaine en contribuant à l'accueil de réfugiés.

Beaucoup de communes, y compris les plus petites de notre territoire et proches de nous comme Grenoble, Saint-Martin d'Hères, Biviers, Montbonnot Saint-Martin, Crolles actent, en délibérant au sein du conseil municipal, l'accueil de réfugiés sur leur commune.

Les communes peuvent en effet mettre à disposition des bâtiments pour créer des lieux d'hébergement à disposition des demandeurs d'asile pendant l'instruction de leur demande, mettre à disposition des logements pérennes pour les demandeurs d'asile ayant acquis le statut de réfugiés après instruction de leur dossier, mais également recenser et encourager les initiatives locales permettant d'offrir un accompagnement social complémentaire de celui organisé par l'État.

**Choqués par l'inaction de notre commune face au drame des réfugiés, comme nombre de Meylanais quelles que soient leurs convictions politiques, nous vous demandons que la ville de Meylan prenne enfin sa part dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés et qu'elle initie avec les Services de l'Etat, les bailleurs sociaux, les associations volontaires et les particuliers les partenariats indispensables à la réussite de leur accueil.**

Avec l'expression de notre considération distinguée